



COMPTE RENDU AAR COMITÉ DE LIGNE DU 28 NOVEMBRE À MOUANS-SARTOUX

Comité de ligne du 28 novembre Mouans-Sartoux placé sous la présidence de Jean-Yves PETIT vice-Président PACA en charge des Transports

Les élus et représentants des Communes du Pays de Grasse sont intervenus à l'ouverture de la séance. Ils ont exprimé avec force leur désaccord consécutif à l'abandon des travaux de voie en cours pour la réalisation du cadencement TER à la ½ heure entre les gares de Grasse et du littoral.

Par manque de main d'œuvre qualifiée, Réseau Ferré de France maître d'œuvre de ces travaux en application du Contrat de Projet 2007/2015, évoque les difficultés à faire face aux décisions prises suites aux incidents ferroviaires graves et récents !!! Dans le contexte RFF affirme que les directives nationales l'obligent à faire des choix. Dans le 06, le tunnel de Monaco est un important chantier qui nécessite un lourd investissement de RFF (**NDLR** hors Contrat de Projet), il a fait le choix en PACA en continuant dans le Var les travaux sur Toulon Hyères. Coût de cet abandon ligne de Grasse : 5 M€.

NDLR

« En abandonnant provisoirement les travaux de la ligne de Grasse, RFF est contraint de régler et indemniser les entreprises qui sont sur ce chantier. Une note qui s'élève à 5 M€ à fond perdus. En effet à la reprise du chantier (à quelle date ?) RFF maître d'œuvre devra relancer l'appel d'offre avec des prix inexorablement à la hausse. Une véritable gabegie des fonds publics. La France dans une situation économique déplorable, avec un chômage en hausse continu qui d'un côté gaspille l'argent des contribuables de manières éhontée, amoral et de l'autre renonce à ces engagements du Contrat de Projet 2007/2015.

Nous dénonçons publiquement ce renoncement. Nous demandons à RFF qu'il revienne sur cette décision d'abandon ou de report du Contrat de Projet pour satisfaire enfin les attentes du Pays de Grasse et des Alpes Maritimes qui comptent sur ces travaux pour améliorer sensiblement les déplacements publics et la qualité environnementale ».

Les autres questions concernaient les problèmes récurrents de dysfonctionnements ou le directeur régional SNCF s'est efforcé de faire la démonstration des difficultés de la SNCF pour assurer un service public satisfaisant car contraint à une progression constante de l'offre et de la fréquentation des TER. Il reconnaît les insuffisances en matière de maintenance des rames et l'explique aussi par le vieillissement du matériel et une organisation des services d'entretien non adaptée. Grâce aux efforts de la région PACA, de nouvelles rames plus confortables sont prévues au 1^{er} trimestre 2015 pour renforcer l'offre de transport et le confort des usagers. Il met tout en œuvre avec le personnel SNCF pour améliorer la situation actuelle.

Le directeur régional SNCF n'a pas convaincu les usagers et associations présents dans l'assistance qui entendent depuis une dizaine d'années le même son de cloche.

L'association des Amis du Rail Azuréen a déposé en séance une motion (voir en PJ) sur l'abandon du Contrat de Projet ligne de Grasse et les problèmes récurrents de dysfonctionnements TER.